



## **Le Chef de l'Etat, le gouvernement et les employeurs doivent répondre aux exigences exprimées !**

Le 23 mars 2010, journée interprofessionnelle unitaire d'actions et de manifestations pour l'emploi, les salaires et les retraites est un succès.

Cette mobilisation, d'un bon niveau, s'est traduite par de nombreux arrêts de travail dans le privé comme dans le public avec la participation de 800 000 manifestants recensés à 17 h 00 dans les 180 rassemblements organisés à l'appel de la CGT - CFDT - FSU - UNSA et Solidaires.

La participation à cette journée est d'autant plus appréciable que la plupart des médias ont fait l'impasse sur ce rendez-vous annoncé le 15 février et que la division syndicale a été malheureusement entretenue par certaines organisations. Par cette nouvelle mobilisation les salariés du privé et du public ont réaffirmé leur attachement à la pérennité du système solidaire de retraite par répartition, pour une véritable politique de l'emploi et l'augmentation des salaires.

Après le très fort mécontentement des salariés exprimé lors des élections régionales, l'ampleur des manifestations et de la mobilisation du 23 mars est un nouvel avertissement adressé au gouvernement et au MEDEF.

La CGT met en garde le gouvernement sur l'attitude qui consisterait à maintenir le cap des réformes anti-sociales et à passer en force, ce qui ne manquerait pas d'alourdir encore davantage le climat social dans le pays.

Alors que la dégradation des conditions de vie et de travail amplifiée par les effets d'une crise dont ils ne sont en rien responsables, l'ensemble des salariés revendiquent des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, la promotion des Services Publics, et sur les retraites un financement garantissant la retraite à 60 ans, les pensions à 75%, la prise en compte de la pénibilité.

La multiplication des actions revendicatives dans les entreprises privées et publiques ces dernières semaines et la journée du 23 mars traduisent la détermination des salariés à gagner sur leurs revendications. Le gouvernement et le Chef de l'Etat, les employeurs doivent en tenir compte rapidement en répondant aux revendications.

Lors de la prochaine intersyndicale, la CGT proposera d'autres initiatives de mobilisation coordonnées pour le mois d'avril et un 1er Mai unitaire.

Ainsi, les organisations syndicales se réuniront le 30 mars prochain et la CGT fera des propositions en ce sens.

Montreuil, le 23 mars 2010 à 17 h 00